



2i SELECTION



ISIN : FR0013041639

Rapport Semestriel au 28 juin 2019



Informations concernant le Fonds

SOCIETE DE GESTION	AMILTON ASSET MANAGEMENT, société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF sous le numéro GP-95012 49, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris
DEPOSITAIRE	CACEIS BANK 1-3, Place Valhubert – 75013 Paris
COMMISSAIRE AUX COMPTES	RSM Paris, représenté par Fabien Crégut 26, rue Cambacérès-75008 Paris
COMMERCIALISATEUR	AMILTON ASSET MANAGEMENT 49, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris
REGIME JURIDIQUE	OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE
FORME JURIDIQUE	Fonds commun de placement de droit français
DATE DE CREATION	01 décembre 2015
CODE ISIN	FR0013041639
OBJECTIF DE GESTION	<p>Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance égale à celle de l'indice composite constitué de 80% indice MSCI Zone Euro, calculé en euros et dividendes réinvestis et de 20% indice Eonia capitalisé, sur la durée minimum recommandée de 5 ans.</p> <p>L'indicateur de référence est l'indice composite : 80% indice MSCI Zone Euro, calculé en euros et dividendes réinvestis et 20% indice Eonia capitalisé.</p> <p>L'indice de référence ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Les éléments relatifs aux indices cités sont disponibles aux adresses : http://www.msci.com/ et http://fr.euribor-rates.eu ou auprès d'Amilton AM.</p>
INDICATEUR DE REFERENCE	<p>La gestion du Fonds est totalement discrétionnaire et flexible. Elle n'est ni indicielle, ni à référence indicielle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence. En conséquence, la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance de Fonds peut s'éloigner durablement de cette référence.</p>
SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR	Tous souscripteurs et plus particulièrement les investisseurs institutionnels
DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE	5 ans



REGIME FISCAL

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de le FCP. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

CARACTERISTIQUES DES PARTS

Code ISIN	Date de création	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Minimum de souscription initiale
FR0013041639	01/12/2015	Tous souscripteurs et plus particulièrement les investisseurs institutionnels	Capitalisation	Euro	150 000 € (équivalent en nombre de parts)

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

RISQUE QUE LA PERFORMANCE NE SOIT PAS CONFORME A SES OBJECTIFS

Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

RISQUE LIE A LA GESTION DISCRETIONNAIRE

Le style de gestion appliqué au FCP repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du FCP peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du FCP peut en outre avoir une performance négative.

RISQUE LIE AUX MARCHES DES ACTIONS

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. Les actions de petites capitalisations offrent une liquidité plus restreinte que les grandes capitalisations ; en conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter significativement le niveau de risque du portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.



RISQUE LIE A LA DETENTION DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS

Le fonds peut investir via des OPC sur des actions de petites et de moyennes capitalisations offrant une liquidité plus faible que les actions de grandes capitalisations et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

RISQUE DE TAUX

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. L'ampleur de ce risque est proportionnelle au niveau de sensibilité de l'OPCVM.

RISQUE DE CREDIT

Il s'agit du risque lié à de fortes variations de la qualité de signature de supports monétaires ou obligataires. La dégradation du spread de crédit peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

RISQUE LIE A LA DETENTION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Le FCP comporte un risque de variations de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (duration et crédit). Ainsi en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Ce risque résulte de l'utilisation des instruments de gré à gré, il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

RISQUE LIE AUX INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES A HAUT RENDEMENT, APPELES « TITRES SPECULATIFS »

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres où la notation est basse dans le cas présent. L'utilisation des « titres à haut rendement / high yield » peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

RISQUE LIE AUX MARCHES EMERGENTS

Le fonds peut être exposé sur des actions des pays émergents offrant une liquidité plus faible que les actions des pays développés. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

RISQUE LIE A L'IMPACT DES TECHNIQUES TELLES QUE LES PRODUITS DERIVES

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés et avoir un impact sur la valeur liquidative.

RISQUE LIE A LA GESTION ALTERNATIVE

L'OPCVM pourra investir dans des fonds alternatifs qui peuvent ne pas présenter le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence par rapport à des OPCVM de droit français ou européens. Ils peuvent encourir d'autres risques inhérents aux techniques de gestion mises en œuvre. En conséquence, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

RISQUE DE LIQUIDITE

Les marchés sur lesquels le FCP intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et entraîner une baisse de la valeur liquidative.



RISQUE DE CHANGE

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement, principalement le dollar, par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

RISQUE LIES AUX MATIERES PREMIERES

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Une évolution défavorable de ces marchés pourra impacter négativement la valeur liquidative du fonds.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès d'Amilton Asset Management - 49, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par courriel contact-am@amilton.fr



Rapport de gestion

1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

La gestion du Fonds est totalement discrétionnaire et flexible. Elle n'est ni indicielle ni à référence indicielle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence. En conséquence, la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance de Fonds peut s'éloigner durablement de cette référence.

La stratégie d'investissement repose sur la recherche d'expertises novatrices de fonds principalement exposés sur les actions européennes. Le Fonds peut aussi s'exposer sur d'autres classes d'actifs et/ou stratégies (actions, taux, matières premières via des OPC, devises, stratégies diversifiées, ou d'OPC ayant vocation à dégager une performance absolue décorrélée des marchés tels que des fonds appliquant notamment une stratégie de long/short equity ou d'arbitrages).

Cette stratégie permet une allocation d'actifs qui conjugue à la fois risque et rendement sur les trois classes d'actifs majeures : actions de toutes capitalisations sans contrainte géographique, y compris pays émergents via des OPC, ou sectorielle, instruments du marché monétaire et obligations, devises.

L'investissement en OPC se décompose en 3 étapes :

- sélection des fonds en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs en privilégiant, en synthèse, la transparence de la stratégie, la qualité et la stabilité de l'équipe de gestion et de son process,
- analyse de l'environnement macro-économique et détermination de l'allocation d'actifs par classe (actions, obligations, monétaire),
- enfin l'approche rendement - risque, constitution du portefeuille et recherche de la pondération optimum pour réduire la volatilité.

Le Fonds peut s'exposer sur des titres de taux en directs, ou via des OPC. Il s'agit, notamment, de créances négociables et instruments du marché monétaire, d'obligations publiques ou privées, à taux fixes, variables ou révisables, indexées, convertibles, de bons à moyen terme négociables, de BTAN, de BTF, d'EMTN, des ETN, des Billets de Trésorerie, des certificats de dépôts, des ECP, sans contrainte de notation, y compris dans des obligations High Yield à caractère spéculatif, de pays d'origine ou de devises.

La part exposée en produits de taux est gérée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -10 et + 10.

Pour la sélection de titres de créance, la société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences, mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres envisagés.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels sur les indices (actions, obligations), les actions, les devises (uniquement pour la couverture) et sur les taux, négociés sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré. Les interventions pourront être réalisées à titre de couverture ou d'exposition. La somme des engagements liés aux expositions via des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Le recours aux dérivés se fait sans recherche de surexposition.

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions (via des OPC, des IFT ou des titres intégrant des dérivés)	0%	100%
Marché des Taux	0%	100%
Dont obligations à haut rendement ou non notées (« titres spéculatifs »)	0%	15%
Marché des matières premières (via des OPC)	0%	25%
Gestion décorrélée	0%	30%
Risque de change	0%	100%



2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

A. Environnement économique et boursier sur le semestre

Par bien des aspects, 2019 se profile comme l'image miroir de 2018. Alors que le consensus tablait, au début de l'année 2018 sur une nouvelle année de croissance économique assez soutenue et largement synchronisée, une accumulation de vents contraires est venue troubler ce scénario. Les pressions commerciales exercées par Washington en direction de la Chine, les nouvelles normes anti-pollution qui ont fortement perturbé la production industrielle allemande, le Brexit, le ralentissement de la consommation domestique italienne, la politique de baisse de l'endettement pilotée par la Chine, alors qu'elle pensait profiter d'une phase favorable pour l'initier, ont été autant de facteurs qui ont pesé sur la croissance économique mondiale en 2018. Cela a conduit les grandes instances internationales, telles que le FMI, à revoir régulièrement à la baisse leurs hypothèses de croissance. Dans ce contexte, les 5 hausses des taux des Fed Funds décidées par la Réserve Fédérale tout au long de l'année 2018, qui certes, répondaient à l'accélération de la croissance américaine observée (2.9% en 2018 contre 2,2% en 2017), sont apparues de plus en plus inadaptées au contexte international. Dans un cycle qui devient le plus long de l'histoire américaine, il n'en fallait pas plus pour faire ressortir les craintes de récession.

Le virage à 180°, en deux temps, de la Fed a joué un rôle considérable dans la stabilisation, à la fois des marchés financiers, mais également des anticipations macroéconomiques. En effet, dès janvier, la Fed a adopté un ton beaucoup plus conciliant, indiquant qu'elle pourrait interrompre son processus de resserrement monétaire. Par ailleurs, la perspective de la reprise des échanges diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine en vue d'un « possible accord » a également joué un rôle considérable dans la stabilisation des marchés et des anticipations de croissance.

En mai, la publication d'un très bon chiffre du PIB aux Etats-Unis pour le 1er trimestre et un marché américain au plus haut ont constitué une tentation trop grande pour Mr Trump, pour ne pas tenter d'exercer une pression encore plus importante sur la Chine, de façon à obtenir un « deal » très favorable. Le tweet des premiers jours de mai a donc sonné la fin des espoirs d'un accord commercial rapide entre la Chine et les Etats-Unis. Les marchés ont ainsi baissé pour refléter, non seulement la probabilité accrue d'un échec des négociations, mais également l'absence de visibilité sur un éventuel calendrier. Les marchés ont également pris en compte les risques ainsi accrus d'un ralentissement économique mondial plus prononcé. Toutefois, la réaction une fois de plus violente à la baisse des marchés en mai, a été reversée en juin par le ton plus conciliant de Mr Trump, et par la perspective d'une rencontre au plus haut niveau au G20 de fin juin.

En l'absence de pressions inflationnistes (rechute des prix du pétrole, malgré les accords de baisse de la production), les banques centrales restent en première ligne. Certes, à l'exception de la Réserve Fédérale américaine, les marges de manœuvres des principales Banques Centrales, BCE et Banque du Japon en tête, sont déjà bien entamées. Elles vont toutefois continuer par tous les moyens d'assouplir leur politique monétaire. Il existe une réelle probabilité de voir le cycle se prolonger, s'appuyant sur la consommation privée et sur l'investissement. Après le soutien des Banques Centrales, les budgets des états pourraient de nouveau être mis à contribution. Nous observons en France les effets bénéfiques que l'économie d'un pays peut retirer du soutien de la consommation. La Chine, qui contribue pour près d'un tiers à la croissance économique mondiale, a de nouveau pour priorité de stabiliser son économie. Nous sommes passés clairement dans une phase de soutien à l'économie. 2018, particulièrement dans la 2nde partie de l'année, avait été l'année du ralentissement économique global en collision frontale avec la hausse des taux américaines. 2019 pourrait être l'année de la



stabilisation voire d'une ré-accélération de la croissance économique mondiale, soutenue par les Banques Centrales, et peut-être, dans une certaine mesure, par les politiques budgétaires. La toile de fond est donc radicalement différente. Toutefois, l'apaisement des tensions commerciales entre les grandes puissances reste un prérequis pour la poursuite de ce cycle.

Ce changement radical de toile de fond a permis aux marchés actions de remonter fortement au 1er semestre. L'indice actions monde dividende inclus, en €, progresse de 17.4% au 1er semestre, pour atteindre un plus haut historique. Au cours des 4 premiers mois de l'année, les valeurs cycliques, premières victimes fin 2008 de la baisse des marchés, ont surperformé. Cependant, elles ont reperdu en mai toute cette performance, qu'elles n'ont pas récupérée dans la hausse du mois de juin. La performance des indices actions cache donc des performances plus contrastées lorsqu'on s'intéresse à l'évolution des groupes et secteurs qui composent ces indices. Les valeurs de « qualité », à forte visibilité et faible volatilité, continuent de voir leurs valorisations augmenter, alors que les compartiments cycliques ou « value » continuent de voir leurs valorisations baisser. L'écart entre ces 2 groupes de valeurs a considérablement augmenté au cours des dernières années, mais le phénomène s'est accéléré depuis 2 ans. A ce jour, l'écart entre le PER des valeurs « value » et le PER du marché est au plus haut des 35 dernières années. La corrélation de ces 2 groupes, Value et Croissance, s'établit à -0.6, soit des niveaux extrêmes, proches des plus bas niveaux de 1991, 2000 ou 2008. Le très faible niveau des taux participe mécaniquement à augmenter la valeur des actifs de qualité. Cela étant, l'évolution récente des taux ne peut s'expliquer que par une psychologie très négative entraînant des afflux massifs dans les fonds obligataires, et des craintes de récession qui nous semblent exagérées.

B. Politique de gestion

2i Sélection a fait l'objet au premier semestre 2019 d'évolutions sur son actif. Trois nouvelles SGP ont intégré le fonds : Aequam, Graphène et Mansartis. Les trois ont renforcé la poche actions avec les fonds Aequam Dynamic Premia, Graphène Actions USA et Mansartis Europe.

Nous avons sortie de notre sélection BDL Convictions, car l'encours du fonds et de la société de gestion ne justifiait plus le soutien du fonds de Place. Par contre notre décision de sortir intégralement le fonds Karakoram Annapurna a été motivée par un dérapage du gérant sur des positions actions. Ces dernières devaient rester en portefeuille quelques heures à quelques jours maximum, et elles se sont accumulées fin 2018 à la faveur de la phase de baisse prononcée et à la perte de liquidité des valeurs de taille très faible. Ne respectant plus la stratégie de gestion d'origine, nous avons racheté l'ensemble de la position.

Nous avons sensiblement réduit notre exposition au fonds RJ Europe Plus, car ce fonds géré depuis plusieurs années par Madame Delattre, a perdu sa gérante. Cette dernière, directrice générale de RJAMI, s'est vue démettre de ses fonctions. Le gérant en second étant toujours présent, nous avons maintenu une petite exposition pour continuer à suivre l'évolution de la gestion.

Enfin, nous avons réduit significativement notre exposition au fonds Trusteam ROC Europe, du fait d'une trop forte concentration en valeurs Télécom. Cela ne correspondant pas, selon nous, à l'objectif du fonds, dont la satisfaction client est le crédo.

Pae ailleurs, nous avons poursuivi l'accompagnement de la croissance de certains fonds, comme Finaltis Titans, Athymis Millennial, Varenne Valeurs ou encore PAM Select.



C. Principaux mouvements

ACHATS

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN	Montant global des mouvements sur la période
LFR Euro DD I	FR0010526079	6 122 195,8 €
Finaltis Titans	FR0012649697	2 198 552 €
Athymis Millennial	FR0013173382	1 323 181,8€
Graphène Actions USA IH	FR0013202801	2 064 526,56€
PAM Select	FR0010652479	1 499 861,4 €
Aequam Dynamic Premia	FR0013305513	1 523 433 €
Varenne Valeurs	FR0011631043	1 503 502,84 €
Graphène Actions USA IH	FR0013202801	1 042 928,64 €
Mansartis Europe I	FR0011896471	1 489 1688 €

VENTES

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN	Montant global des mouvements sur la période
LFR Euro DD E	FR0013143203	6 126 795,18 €
RJ Europe Plus	FR0010182352	4 280 015,1 €
Karakoram Annapurna	FR0013064383	1 509 799,5 €
Trusteam ROC Europe B	FR0011896430	2 372 464,8 €
BFT Monétaire Court Terme IC	FR0010232298	2 763 778,4 €

D. Détention de parts de FCP promus ou gérés par Amilton Asset Management au 28 juin 2019

Code ISIN	Nom du fonds	Nombre de parts	VL	Valorisation	% de l'actif net
FR0012830933	Amilton Premium Europe	221	15,534.86€	3,433,204.06€	3.49%

3. PERFORMANCES

	28-juin-19	31-dec-18	Variation
Valeur Liquidative	1 109,730 €	986,96 €	12.44%
Nombre de parts	88 761,0000	93307	-4.87%
Actif net	98 501 145,86 €	92 090 673,1€	6.96%

Source Amilton AM – CACEIS Bank – Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances



4. EVOLUTION DES EXPOSITIONS NETTES

2i Sélection Expositions nettes	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19
Actions	77,5	78,8	82,2	81,6	89,3	87,9	88,3
Perf Absolue	8,7	8,1	8	8,4	9,1	9,4	9,2
Monétaire	13,8	13,1	9,8	10	1,6	2,7	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Changes à terme

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
N/A	N/A

Dépôts de garantie

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
N/A	N/A

Instruments financiers dérivés

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
N/A	N/A

6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours du premier semestre 2019, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

7. PERSPECTIVES

Après la réussite de notre levée de fonds fin 2018, qui a permis de porter l'encours de 2i Sélection à 100 millions d'euros, nous allons poursuivre nos efforts pour tenter d'atteindre un AUM de 150 millions.



Atteindre cette cible nous permettra deux choses :

- Renforcer le tour de table institutionnel actuel qui comporte une quinzaine de grands investisseurs et permettre une dilution des emprises de chacun. Cela consolidera la structure du fonds 2i Sélection.
- Accentuer notre soutien à l'écosystème par des positions plus importantes pour mieux accompagner les fonds sélectionnés.

Nous poursuivons notre quête des talents et de l'innovation au sein de la gestion entrepreneuriale française. Nous allons maintenir une approche positive dans l'environnement de croissance globale modérée, de faible inflation et de soutien accru des banques centrales.

8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC

Néant

9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, AMILTON AM n'a pas un accès direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, AMILTON AM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

AMILTON AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- la qualité de l'exécution des ordres,
- la rapidité de l'exécution des ordres,
- la probabilité de l'exécution des ordres,
- la taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires d'AMILTON AM est accessible sur le site Internet de la Société (www.amilton.fr).

10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A



11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion AMILTON AM a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

L'intégralité de la politique de droits de vote de la société est disponible sur le site internet.

AMILTON AM a retenu d'exercer ses droits de vote uniquement sur les actions françaises répondant à l'un des critères suivants :

- le seuil d'encours : l'OPC doit détenir une ligne de 4.000.000€ minimum,
- le seuil de détention : l'OPC doit détenir 5% minimum du capital de la société.

Pour information, la société de gestion n'a pas recours à la cession temporaire de titres.

Le cas échéant, AMILTON AM exerce ses droits de vote en tenant compte des recommandations émises par l'Association Française de Gestion (AFG).

Compte tenu de cette politique, aucun droit de vote n'a été exercé pendant le semestre.

12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

A. Commissions de Souscription/Rachat

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPC	valeur liquidative × nombre de parts	8% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPC	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPC	Néant	Néant

B. Frais de Gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	1,20 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	2,50 % TTC maximum



Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	<u>Société de gestion :</u> Néant			
		<u>Dépositaire :</u> Entre 0 et 80 €HT maximum			
			Valeurs ESES	Zone 1	Zone 2
		Opérations de Règlement/Livraison sur titres	12,00 €	30,00 €	de 40 à 80 €
		Ordres de S/R	10,00 €	30,00 €	
	<i>ESES</i>	<i>France - Belgique - Pays-Bas</i>			
	<i>Zone 1</i>	<i>Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande Italie Luxembourg Autriche Portugal Finlande Norvège Suède Royaume uni Suisse Danemark Islande Nouvelle Zélande USA Japon Canada</i>			
	<i>Zone 2</i>	<i>Australie Chine Hong Kong Inde Philippines Singapour Corée, Sud Taiwan Thaïlande</i>			
Commission de surperformance	Actif Net	Néant			

13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise. L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement.

15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Amilton AM a mis en place une Politique de rémunération conforme aux grands principes définis dans les Directives dites AIFM et OPCVM V, en adoptant l'ensemble des mesures prévues.

Cette Politique promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas de prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque et les documents réglementaires qui régissent chacun des fonds gérés par la Société.



La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle a été déterminée en respectant les principes généraux suivants :

- Alignement des objectifs individuels des collaborateurs sur (i) l'intérêt des clients/investisseurs/OPC, (ii) la stratégie et les intérêts à long terme de la Société ;
- Interdiction de tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la Société ;
- Intégration d'un mécanisme d'ajustement tenant compte des risques courants et futurs pertinents dans la mesure de performance utilisée pour le calcul de la composante variable de la rémunération ;
- Prône une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas la prise de risque ;
- Vise à être en adéquation avec les mesures visant à éviter les conflits d'intérêts ;
- Respecte l'équité et l'équilibre de traitement au sein de la Société.

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Amilton AM à l'ensemble de son personnel (20 collaborateurs au 31/12/2018) s'est élevé à 2 221 K€.

Ce montant total se décompose comme suit :

- **Montant total des rémunérations fixes** : 1 999 K€ (26 collaborateurs), soit 89,99 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- **Montant total des rémunérations variables différées et non différées** : 222 K€ (13 collaborateurs), soit 10.01% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Aucun intéressement aux plus-values n'a été versé directement par le Fonds.

16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé Amilton AM dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- d'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- d'autre part, d'une assurance responsabilité civile dans la limite de 5 000 000 euros avec une franchise de 50 000 euros.

Sur les trois dernières années, Amilton AM n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

2i SELECTION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A LA COMPOSITION DE L'ACTIF AU 28 JUIN 2019



En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds commun de placement **2i SELECTION** et en application des dispositions réglementaires en vigueur relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au **28 juin 2019** ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds, acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds, acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Paris, le 8 août 2019

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', is written over a horizontal line.

Fabien CRÉGUT

Associé

Stock : Stock admi principal au 28/06/19
 PORTEFEUILLE : 402010 2i SELECTION

Devise de fixing : EUR Devises Reuters
 Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE, Tris

VL VALIDEE

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN	DEVISE	DATE	COURS	I	F	PRDX	REVIENT	TOTA	VALEUR	BOURSIERE	Devise du portefeuille	COURON	COURS	TOTA	PLUS	OU	MOINS	VAL	ACT	NET	
						VAL/LIQE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR.		COTA	VALEUR																		
III - Titres d'OPCVM																															
OPCVM français à vocation générale																															
DEVISE VALEUR : EUR EURO																															
FR0013327046								74.	P EUR	89014.3384	M	27/06/19	83841.76	5		6,587,061.04		6,204,290.24		0.00										-382,770.80	6.30
FR0013173382								25,300.	P EUR	119.8419	M	27/06/19	127.31	0		3,032,000.90		3,220,943.00		0.00										188,942.10	3.27
FR0011049923								2,490.	P EUR	2138.8888	M	28/06/19	2383.62	0		5,325,833.10		5,935,213.80		0.00										609,380.70	6.03
FR0011400738								120.	P EUR	29440.3325	M	21/06/19	41261.66	0		3,532,839.90		4,951,399.20		0.00										1,418,559.30	5.03
FR0013247764								2,096.	P EUR	998.8949	M	27/06/19	918.6	5		2,093,683.80		1,925,385.60		0.00										-168,298.20	1.95
FR0013029154								1,420.	P EUR	1056.4097	M	27/06/19	1036.31	0		1,500,101.70		1,471,560.20		0.00										-28,541.50	1.49
FR0011603794								4,260.	P EUR	1405.321	M	27/06/19	1514.23	5		5,986,667.45		6,450,619.80		0.00										463,952.35	6.55
FR0012649697								4,220.	P EUR	1069.427	M	27/06/19	1149.53	5		4,512,981.85		4,851,016.60		0.00										338,034.75	4.92
FR0013202801								27.	P EUR	115090.9333	M	27/06/19	115285.72	5		3,107,455.20		3,112,174.44		0.00										4,719.24	3.16
FR0010291195								2,520.	P EUR	2364.4018	M	27/06/19	2613.61	0		5,958,292.60		6,586,297.20		0.00										628,004.60	6.69
FR0011659895								4,640.	P EUR	212.99	M	27/06/19	172.06	5		988,358.40		2,211,244.50		0.00										-189,915.20	0.81
FR0012020758								12,450.	P EUR	130.4392	M	27/06/19	177.61	0		1,623,968.29		2,211,244.50		0.00										587,276.21	2.24
FR0011896471								1,260.	P EUR	1181.88	M	27/06/19	1224.35	5		1,489,168.80		1,542,681.00		0.00										53,512.20	1.57
FR0010609602								11,050.	P EUR	136.0221	M	27/06/19	137.19	0		1,503,044.00		1,515,949.50		0.00										12,905.50	1.54
FR0011023910								21,000.	P EUR	119.2741	M	27/06/19	119.41	5		2,504,753.80		2,507,610.00		0.00										2,854.20	2.55
FR0010652479								26,370.	P EUR	148.258	M	27/06/19	163.74	0		3,909,563.60		4,317,823.80		0.00										408,260.20	4.38
FR0012219905								4,700.	P EUR	1400.1811	M	27/06/19	1536.29	0		6,580,851.15		7,220,563.00		0.00										639,711.85	7.33
FR0011646454								292.	P EUR	1391.32	M	27/06/19	1683.09	0		406,265.44		491,462.28		0.00										85,196.84	0.50
FR0013072097								18,810.	P EUR	135.57	M	27/06/19	132.34	5		2,550,071.70		2,489,315.40		0.00										-60,756.30	2.53
FR0010182352								15.	P EUR	140909.7287	M	27/06/19	150120.51	0		2,113,645.93		2,251,807.65		0.00										138,161.72	2.29
FR0013228327								14.	P EUR	116497.6643	M	27/06/19	117150.24	0		1,630,967.30		1,640,103.36		0.00										9,136.06	1.67
FR0011694264								1,445.	P EUR	1296.3433	M	27/06/19	1526.24	5		1,873,216.10		2,205,416.80		0.00										332,200.70	2.24
FR0011896430								11,640.	P EUR	206.3031	M	27/06/19	206.53	0		2,401,367.60		2,404,009.20		0.00										2,641.60	2.44
FR0011631043								2,690.	P EUR	1264.7499	M	27/06/19	1336.78	5		3,402,177.32		3,595,938.20		0.00										193,760.88	3.65
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO																								74,614,254.17	79,901,183.17	0.00	5,286,929.00	81.12			
OPCVM européens coordonnés et assimilables																															
DEVISE VALEUR : EUR EURO																															
FR0013305513								1,550.	P EUR	982.86	M	27/06/19	985.17	5		1,523,433.00		1,527,013.50		0.00										3,580.50	1.55
FR0012830933								221.	P EUR	10572.1358	M	27/06/19	15534.86	5		2,336,442.02		3,433,204.06		0.00										1,096,762.04	3.49
FR0010232998								121.	P EUR	13435.06	M	27/06/19	13408.74	5		1,625,642.26		1,622,457.54		0.00										-3,184.72	1.65
FR0011488972								5.	P EUR	83487.242	M	21/06/19	68355.75	M		417,436.21		341,778.75		0.00										-75,657.46	0.35
FR0013143203								594.	P EUR	10314.47	M	27/06/19	11221.33	Y		6,126,795.18		6,665,470.02		0.00										538,674.84	6.77
FR0011585538								194.	P EUR	20377.2827	M	27/06/19	21367.26	0		3,953,192.84		4,145,248.44		0.00										192,055.60	4.21
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO																								15,982,941.51	17,735,172.31	0.00	1,752,230.80	18.01			

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock administratif principal au 28/06/19
 PORTEFEUILLE : 402010 21 SELECTION

Devise de fixing : FXR Devises Reuters
 Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifié, trame : NFC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE, Tris

VL VALIDEE

V	A	L	E	U	R	STATUTS	DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	PRDX	REVIENT	TOTA	VALEUR	BOURSIERE	Devise du portefeuille	COURON	COURU	TOTA	PLUS OU MOINS	VAL	ACT	NET	PRCT
						VAL/LIGNE		EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F														
III - Titres d'OPCVM																											
VIII - TRESORERIE																											
<i>Dettes et créances</i>																											
<i>Frais de gestion</i>																											
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>																											
FGPREUR					EUR		6,345.89	1.		1.		1.					6,345.89				0.00					0.00	0.01
FGVFCLEUR					EUR		-67,327.98	1.		1.		1.					-67,327.98				0.00					0.00	-0.07
<i>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>																											
																	-60,982.09				0.00					0.00	-0.06
<i>Disponibilités</i>																											
<i>Avoirs en france</i>																											
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>																											
BOCIEUR					EUR		925,772.47	1.		1.		1.					925,772.47				0.00					0.00	0.94
<i>VIII - TRESORERIE</i>																											
<i>BOCIEUR</i>																											
																	864,790.38				0.00					0.00	0.88
PORTFEUILLE : 21 SELECTION (402010)																											
																	91,461,986.06				0.00					0.00	100.00
(EUR)																											
																	98,501,145.86				0.00					0.00	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISIM)

Stock : Stock adm principal au 28/06/19
PORTEFEUILLE : 402010 21 SELECTION

VL VALIDEE
Devise de fixing : FXR Devises Reuters
Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE, Tris

Portefeuille titres :		97,636,355.48							
<u>Frais de gestion du jour</u>									
Frais de Gest. Fixe :		2,428.86	EUR						
Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat	
CI FR0013041639 21 SELECTION	EUR	98,501,145.86	88,761.	1,109.73	100.		1,198.50	1,109.73	
	Actif net total en EUR :	98,501,145.86							
	Precedente VL en date du 27/06/19 :								
CI	21 SELECTION			1,109.68 (EUR)					Variation : +0.005%
				Prec. VL :					

2i SELECTION

DOCUMENT D'INFORMATION PERIODIQUE AU 28/06/2019

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier.	0,00
b) Avoirs bancaires	925 772,47
c) Autres actifs détenus par l'OPC	97 642 701,37
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	98 568 473,84
e) Passif	-67 327,98
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	98 501 145,86

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
2i SELECTION	C1	98 501 145,86	88 761	1 109,73

ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	99,12	99,05

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* *Se reporter au f) de l'état du patrimoine*

** *Se reporter au d) de l'état du patrimoine*

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99,12	99,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres Actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	99,12	99,05

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	20 478 943,46	19 719 161,86

DISTRIBUTION EN COURS DE PERIODE

Aucun dividende ou acompte n'a été distribué sur la période.

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ACTIONS 21 L	EUR	74	6 204 290,24	6,30
AEQUAM DYNAMIC PREMIA EQUITY PART I1 EUR	EUR	1 550	1 527 013,50	1,55
AMILTON PREMIUM EUROPE I	EUR	221	3 433 204,06	3,49
ATHYMIS MILLENNIAL I	EUR	25 300	3 220 943,00	3,27
BFT MONETAIRE COURT TERME I C	EUR	121	1 622 457,54	1,65
CAP WEST PARTNERS	EUR	2 490	5 935 213,80	6,03
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	120	4 951 399,20	5,03
DORVAL MANAGEURS SMID CAP EURO I	EUR	2 096	1 925 385,60	1,95
ERAAM PREMIA	EUR	1 420	1 471 560,20	1,49
FINALTIS EFFICIENT BETA EURO PART I	EUR	4 260	6 450 619,80	6,55
FINALTIS TITANS I	EUR	4 220	4 851 016,60	4,92
GRAPHENE ACTIONS USA PART IH	EUR	27	3 112 174,44	3,16
HANSEATIQUE	EUR	2 520	6 586 297,20	6,68
IDAM SMALL FRANCE I	EUR	4 640	798 358,40	0,81
KIRAO MULTICAPS IC	EUR	12 450	2 211 244,50	2,24
LFPI FRONTIER AFRICA I	EUR	5	341 778,75	0,35
LFR Euro Développement Durable Part E	EUR	594	6 665 470,02	6,76
MANSARTIS EUROPE I	EUR	1 260	1 542 681,00	1,57
NOVA EUROPE I	EUR	194	4 145 248,44	4,21
ORCHIDEE I LONG/SHORT FCP 4DEC	EUR	11 050	1 515 949,50	1,54
PHILEAS L/S EUROPE PART I	EUR	21 000	2 507 610,00	2,55
PLEIADE SELECT 3DEC	EUR	26 370	4 317 823,80	4,38
PLUVALCA ALLCAPS I FCP 3D	EUR	4 700	7 220 563,00	7,32
PREVOIR GESTION ACTIONS PART I	EUR	292	491 462,28	0,50
QUADRIGE EUROPE MIDCAPS C	EUR	18 810	2 489 315,40	2,53
RAYMOND JAMES EUR. PLUS I FCP 3DEC	EUR	15	2 251 807,65	2,29
RAYMOND JAMES SMALLCAPS I	EUR	14	1 640 103,36	1,67
Sofidy Selection 1 I	EUR	1 445	2 205 416,80	2,24
TRUSTEAM ROC EUROPE PARTS B	EUR	11 640	2 404 009,20	2,44
VARENNE VALEUR I-EUR	EUR	2 690	3 595 938,20	3,65
TOTAL FRANCE			97 636 355,48	99,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			97 636 355,48	99,12
TOTAL Organismes de placement collectif			97 636 355,48	99,12
Créances			6 345,89	0,01
Dettes			-67 327,98	-0,07

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR (Suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			925 772,47	0,94
Actif net			98 501 145,86	100,00
2i SELECTION	EUR	88 761	1 109,73	